Conférence sur les perspectives de l'agriculture, c'est que la superficie dont on disposait l'an dernier pour les céréales et cultures autres que le blé correspondait à peu près aux besoins de cette année pour les mêmes cultures. Il ne s'ensuit pas que chaque culture devrait disposer de la même superficie. En fait, cela exigerait plutôt des augmentations dans certaines cultures et de légères diminutions en d'autres. Cela signifie qu'il existe, en fait, une bien légère possibilité de production supplémentaire en fait de céréales autres que le blé, et il s'agit donc de savoir quoi faire des terres si elles ne servent plus à la culture du blé. Il faut éviter à tout prix que la conversion d'une trop grande quantité de ces terres en cultures autres que le blé, n'aboutisse à de graves excédents de ce côté.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question supplémentaire au ministre d'État. Dans sa réponse au chef de l'opposition, le ministre a dit que des agriculteurs avaient des stocks de blé suffisants pour alimenter le marché d'ici deux ans. Veut-il insinuer que l'agriculteur peut vivre et faire face à ses obligations...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question supplémentaire du député est litigieuse.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je veux adresser une autre question supplémentaire au ministre d'État. Étant donné les plus récentes déclarations du ministre, recommande-t-il au gouvernement de consentir des versements d'appoint aux agriculteurs de l'Ouest du Canada?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, la politique du gouvernement sera annoncée dès qu'elle aura été arrêtée.

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au ministre d'État (M. Lang). Je me demande si le ministre, lorsqu'il fera part à la Chambre de la politique que le gouvernement compte suivre pour aider et conseiller les cultivateurs de l'Ouest, indiquera à la Chambre qu'il ne se contentera pas simplement de conseiller à ces cultivateurs de diversifier leur production en se tournant vers la culture de céréales de provende, quitte à créer ainsi un nouveau problème, pour les cultivateurs de l'Est, cette fois.

L'hon M. Lang: Monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que j'avais à l'esprit lorsque je me suis entretenu avec des cultivateurs de la

L'hon. M. Lang: Les meilleurs renseignements de ce côté, d'après des études comme la Conférence sur les perspectives de l'agriculture, c'est que la superficie dont on disposait l'an dernier pour les céréales et cultures diversification de la production, à savoir que passer tout bonnement à des cultures différentes pourrait se révéler assez dangereux pour d'autres types de récoltes qui deviendraient alors excédentaires.

[Plus tard]

M. McKinley: Monsieur l'Orateur, je pense que le ministre n'a pas très bien saisi le sens de ma question, malgré mes explications, et les fermiers seront navrés d'apprendre qu'ils ont un ministre comme celui-là pour s'occuper de leurs affaires....

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député a une question supplémentaire, il devrait la poser maintenant.

M. McKinley: Merci, monsieur l'Orateur. Voici ce que je voulais dire: pourquoi le ministre ne dit-il pas simplement aux fermiers de l'Ouest d'engraisser du bétail et de pousser ainsi les fermiers de l'Est à la faillite?

M. John Burton (Regina-Est): En guise de question supplémentaire, je voudrais savoir, monsieur l'Orateur, si le ministre compte s'engager à faire prochainement, à l'appel des motions, une déclaration précisant la position du gouvernement sur les problèmes qui ont fait l'objet de questions aujourd'hui? S'engagerait-il à examiner les rapports faisant état de nouvelles possibilités de ventes de céréales et de blé en Europe orientale, y compris notamment la Roumanie, et à donner suite à ces rapports?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je puis assurer les députés que la Commission canadienne du blé et le gouvernement examinent attentivement tout rapport faisant état de la possibilité de vendre des céréales. Je pense que le gouvernement sera en mesure, sous peu, de faire une déclaration sur sa politique dans ce domaine.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):
Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une
question supplémentaire au ministre d'État
chargé de la Commission du blé. Pourrait-il
dire à la Chambre à quelle date expire son
autorisation d'absence de l'Université de la
Saskatchewan?

M. Baldwin: La Saskatchewan offre-t-elle des débouchés juridiques?

LE BLÉ—LA RÉVISION DU RÉGIME DE CONTINGENTEMENT

M. A. B. Douglas (Assiniboïa): J'adresse au ministre la question supplémentaire que voici: a-t-il reçu les recommandations du comité spécial chargé de reviser le régime de contin-

[M. Benjamin.]